

**Le plan budgétaire est peu utile pour prévoir  
l'évolution de la dette nette du gouvernement**

Le 2 mars 2002

Les règles utilisées dans la comptabilité du gouvernement du Québec font en sorte que sa dette nette (la dette brute moins les actifs financiers et les actifs immobiliers) ne devraient pas augmenter si son solde budgétaire est nul. Il ne faut donc pas se surprendre que les plans budgétaires du gouvernement ne prévoient aucune augmentation de la dette nette reliée à son périmètre comptable. Le ministre des Finances nous dit à chaque présentation de son plan budgétaire que le solde budgétaire sera nul et que la dette nette demeurera inchangée. Tout ceci est cohérent avec la Loi sur l'équilibre budgétaire qui contraint le gouvernement à ne pas avoir de déficits budgétaires.

Quand le contribuable regarde les données historiques sur l'évolution de la dette nette, il découvre une autre réalité. La dette nette a augmenté de près de 7,3 milliards de dollars ; dans le plan budgétaire 2003-2004, le gouvernement évaluait sa dette nette à la fin de l'exercice 2002-2003 à 84,3 milliards de dollars et maintenant dans son plan 2007-2008 il évalue sa dette nette pour l'exercice 2006-2007 à 91,7 milliards de dollars. Voici les prévisions que nous aurions fait pour le niveau de la dette nette au 31 mars 2008, en utilisant l'information disponible lors de la présentation des 5 derniers plans budgétaires et en faisant l'hypothèse que les prochains soldes budgétaires seraient nuls :

**Prévisions de la dette nette des actifs financiers et immobiliers au 31 mars 2008**

	<u>Milliards</u>
Plan budgétaire 2003-2004	84,4 \$
Plan budgétaire 2004-2005	86,1 \$
Plan budgétaire 2005-2006	86,3 \$
Plan budgétaire 2006-2007	90,7 \$
Plan budgétaire 2007-2008	91,7 \$

Ces hausses reflètent une série de corrections faites ex-post pour les exercices antérieures que le gouvernement inscrit directement dans le calcul de sa dette nette sans réviser ses données historiques de dépenses, de revenus et de solde budgétaire (voir l'observation # 16 du vérificateur général dans son rapport sur les états financiers du gouvernement se terminant le 31 mars 2006). Ces hausses impliquent également que le gouvernement a accumulé, année après année, des déficits dont la somme est de 7,3 milliards de dollars pour les quatre dernières années. Ce chiffre implique donc un déficit budgétaire moyen (incluant les révisions au solde budgétaire des années antérieures) de 1,8 milliards de dollars par année durant ces quatre exercices.

Une des conséquences de cette façon de faire du gouvernement est qu'il faudra attendre la publication des Comptes publics 2006-2007 et 2007-2008 pour avoir une évaluation relativement précise du véritable solde budgétaire pour ces deux exercices financiers et de la dette nette aux 31 mars 2007 et 2008.

En somme, le plan budgétaire est relativement peu utile pour prévoir l'évolution de la dette nette du gouvernement, ce qu'il appelle la *dette représentant les déficits cumulés*.

Jean-Pierre Aubry

Président du Comité des politiques publiques (CPP)

Association des économistes québécois (ASDEQ)